

NR

M Mme LEBRAS SAN LAZARO
Domaine de Bellevue
Le Bellagio C
240, corniche des Iles
06210 Mandelieu - La Napoule

Mairie de Mandelieu - La Napoule
Monsieur Sébastien LEROY
Maire de Mandelieu - La Napoule
Mandelieu, le 16 septembre 2018

MANDELIEU-LA NAOULE
20 SEP 2018
2019
N° 201807976 01

Objet : consultation sur la révision du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

La préservation de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et la sécurisation des sites constituent des enjeux majeurs pour nos sociétés. Chacun doit se sentir concerné afin de contribuer à faire évoluer les situations. Citoyens de MANDELIEU depuis 2012 nous avons pu apprécier les efforts consentis par la municipalité pour améliorer la qualité de vie sur la commune notamment par les infrastructures urbaines et les espaces donnant une large place à la végétation méditerranéenne, symbole de notre région.

Aussi sommes-nous très satisfaits de l'occasion qui nous est donnée de nous exprimer sur les différentes options possibles pour l'urbanisation de notre commune dans le cadre de la consultation sur le futur PLU.

Résidant sur la colline de BELLEVUE et plus particulièrement dans le domaine de BELLEVUE, nous constatons au quotidien que notre environnement a déjà été très largement construit, notre immeuble étant le dernier commercialisé en 2009.

En revanche, cette densité des constructions déjà réalisées sur la colline est compensée par un large îlot de verdure ouvert sur le TANNERON constitué à l'essentiel de mimosas, emblème de notre ville, et refuge d'une faune particulièrement diversifiée.

Pour l'avenir nous sommes très inquiets quant au projet de construction supplémentaire d'appartements sur un terrain appartenant aux Nouveaux Constructeurs, ceux-là mêmes ayant construit notre immeuble, et qui aura pour corolaire la destruction de ce « poumon vert » et générera un bétonnage supplémentaire dans un espace actuellement déjà fortement soumis aux assauts climatiques : éboulements réguliers de pierre, inondations de locaux d'habitation, infiltrations d'eau dans bon nombre d'appartements ayant d'ailleurs donné lieu à déclarations de sinistres auprès des Nouveaux Constructeurs.

Et pour ce qui concerne la route menant au domaine de BELLEVUE, la prévention des risques encourus par afin d'éviter que tout un pan de colline ne s'écroule sur l'avenue de BELLEVUE.

Nous devons tout mettre en œuvre pour sécuriser au maximum notre environnement afin de préserver la sécurité des habitants de notre commune et pour ce qui est de notre environnement immédiat faire en sorte de ne pas rajouter des risques supplémentaires à ceux bien réels déjà identifiés : car passé un certain stade les risques ne s'ajoutent pas, ils se multiplient.

C'est pourquoi nous prendrons contact avec l'enquêteur chargé de recueillir les remarques des personnes concernées au premier chef par les options qui seront retenues et lui ferons part de l'ensemble de nos préoccupations quant au devenir prochain du domaine de BELLEVUE

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération distinguée.

Monsieur Madame LEBRAS SAN LAZARO